

L'origine du liégeois siecle (voile de bateau)

Autor(en): **Remacle, Louis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **38 (1974)**

Heft 149-152

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399583>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ORIGINE DU LIÉGEOIS *SIECLE* (VOILE DE BATEAU)

Dans ses « Gloses liégeoises », Annuaire d'histoire liégeoise 3 (1943), 82-83 (n° 31), J. Haust a rencontré le terme *siecle* du Paweilhart Giffou, ms. U (xv^e s.). Le mot se trouve dans un passage qui relate un accident de navigation sur la Meuse : *li neaweur* [: batelier], dit le texte, *avoit copeit le SIECLE de son maist* [: *mât*]. « -- si l'on sait, écrit Haust, que les deux tiers des termes de batellerie liégeoise sont empruntés au néerlandais, il paraît tout indiqué d'y voir [sc. dans *siecle*] l'adaptation wallonne du moyen néerl. *sēghel*, forme rare de *seel* (auj. *zeil*, all. *segel*) 'voile' ».

Que le mot *siecle* signifie 'voile', on ne peut en douter. Quant à l'étymologie proposée par Haust, elle a reçu un accueil très favorable.

1^o Dans son édition du Paweilhart Giffou, 1946, p. 108 a (glossaire), A. Baguette écrit : « **siecle**, --, décalque du mot néerl. *zeil*, all. *segel* = voile. Cf. HAUST, *Gloses* -- ». Cette note ne reprend pas exactement la glose de Haust ; à une « adaptation wallonne du m. nl. *sēghel* » elle substitue un « décalque du mot nl. *zeil* » ; mais on voit mal comment ou pourquoi le nl. *zeil* aurait donné en wallon *siecle*, et non, tout uniment, **zèye*.

2^o L. Geschiere, *Éléments néerlandais du wallon liégeois*, 1950, p. 237, signale simplement, sans aucun commentaire, que « *siecle*, dans un texte du xv^e s. --, a été rattaché par J. Haust au m. nl. *seghel*, *segel*, *zegel* (nl. mod. *zeil*), 'voile' ».

3^o J. Herbillon, *Dialectes belgo-romans* 9, 1952, 142, reprenant après Geschiere l'examen des mots liégeois d'origine néerlandaise, consacre à *siecle* cet article : « **siecle** 'voile (de bateau)'. — Attesté en a. fr. *sigle* (xi^e s.) et *single* 'voile de navire' GOD. VII, p. 423 ; vu la catégorie sémantique, a. w. *siecle* est plus probablement emprunté au m. nl. Le w. *topzèle* 'voile au haut du mât' est d'emprunt moins ancien : néerl. *topzeil* 'id.' ». J. Herbillon évoque, à propos de *siecle*, les formes synonymes de l'a. fr. *sigle* et *single* ; il conserve toutefois, en se référant à la « catégorie sémantique », l'explication par le moyen néerlandais.

4° Et voici enfin ce que Wartburg écrit dans *FEW* 17, 64 : « **segel** (mndl.) segel. Alütt. *siecle* 'voile' (hap. 15. jh.). -- Mndl. *segel* ist eine seltene, insbesondere im osten gebräuchliche nebenform zu mndl. *seil* 'segel' ». Wartburg apporte une précision géographique, qui est en même temps une justification : le mndl. *segel* est une variante orientale, donc proche du domaine allemand, du m. nl. *seil*.

L'accord est unanime. Seule réserve : le « probablement » de J. Herbillon. L'étymologie proposée est-elle pourtant aussi sûre qu'elle le paraît ?

On peut se demander tout d'abord s'il n'est pas gênant d'expliquer un hapax de notre scripta du xv^e s. par une forme rare du moyen néerl. Ensuite, quoique la batellerie liégeoise ait emprunté beaucoup de termes au néerlandais, on peut douter que, dans le cas présent, le recours à cette langue soit nécessaire. Voyons les choses de plus près.

Immédiatement après l'article *segel* (mndl.) que j'ai reproduit plus haut, le *FEW* 17, 64 b, donne un article « *segl* (anord.) *segel* », où l'on trouve 1. afr. *sigle* 'voile', et 2. afr. mfr. *sigler* 'faire voile' (xi^e s. — 1527 : d'où *singler*, nfr. *cingler*). Dans la notice, Wartburg explique que l'*i* de *sigle*, qui fait difficulté lorsqu'on part de *segel*, provient du verbe *sigler*, lequel est repris du verbe anc. nord. *sigla* 'segeln'. Quant à la nasale de *singler*, elle s'expliquerait, d'après Bloch-Wartburg 133, *cingler* 1, par un croisement, qui se serait opéré à la fin du xiv^e s., de *sigler* avec *cingler* 'frapper avec une baguette flexible', « le navire *singlant* sous l'effet du vent qui cingle » ; mais, notons-le, *sigler* sans nasale est attesté jusqu'en 1527.

Quand on considère la parenté des deux articles voisins du *FEW*, quand on se rappelle que *siecle* est un hapax et le moy. néerl. *segel* une forme rare, on se pose malgré soi certaines questions : le premier article est-il vraiment nécessaire ? ne peut-on voir dans le lg. *siecle* une variante graphique de l'afr. *sigle* ?

Ceci, à mon sens, ne fait nullement difficulté. La forme *siecle* se prononçait vraisemblablement *sik* ou *sīk* : le digramme « ie » est une représentation normale de *i* long, et « -cle » peut noter un *k* final (au xv^e s., la simplification des groupes consonantiques finals était accomplie ; cf. A. Goosse, *Jean d'Outremeuse, Ly myreur des histours*, 1965, p. cvi, 57 : hypercorrectisme couple pour coupe, etc.). Or *sik*/*sīk* aurait été aussi, à la même époque, la prononciation de l'afr. *sigle* (cp. lg. mod. *ōk* = ongle, et, dans *mōnōk*, oncle). Il convient peut-être aussi de rapprocher de la couple *siecle-sigle*, les variantes données par Godefroy pour le mot *siècle* (saeculum) : *siegle*, *sicle*, etc.

Pour pouvoir identifier *siecle* avec l'a. fr. *sigle*, il faudrait être sûr que

celui-ci a été connu dans la région de Liège. Le subst. *sigle* doit avoir été largement répandu : d'après Godefroy, il se trouve dans Alexis, le *Rou* de Wace, le *Brut* de Munich, etc. ; quant au verbe *sigler*, il doit avoir aussi rayonné très loin : le *FEW* note *sigla* en béarnais, et, pour ce qui concerne nos régions, Scheler relève *sigleir* chez Jean d'Outremeuse (1338-1400) : « *Sigleir*, aller à la voile, puis aller en général, [au vers] 16856 : Atant trait Durendal, vers Joan vat *siglant* » (Glossaire de la Geste de Liège 277). Le v. *sigler* est venu de l'ouest dans notre direction en même temps que beaucoup d'autres mots français, et, dans le vocabulaire de la navigation, il n'est pas le seul terme d'origine scandinave qui soit dans le cas : l'a. fr. *waucrer* 'errer sur mer, voguer au hasard' (de l'a. nord. *valka* 'rollen, wälzen', *FEW* 17, 419 a) figure dans *Aucassin et Nicolette* xxxiv. Personne sans doute ne trouvera nécessaire de distinguer le *sigleir* de Jean d'Outremeuse de l'a. fr. *sigler*. Ira-t-on séparer le subst. *siecle* du v. *sigleir* et du subst. *sigle* ?

Reste l'argument de caractère sémantique invoqué par Haust : « les deux tiers des termes de batellerie liégeoise sont empruntés au néerlandais ». La proportion de deux tiers est impressionnante ; mais suffit-elle pour interdire de ranger *siecle* dans le troisième tiers ?

On nous dira peut-être qu'au xv^e s., dans la région de Liège, aux confins du domaine néerlandais, il ne devait guère être possible d'employer *siecle* ou même *sigle*, et aussi le v. *sigler*, sans songer au m. nl. *segel*. Il ne faut pas oublier, cependant, que ce *segel* est une forme rare : le m. nl. disait *seel* (d'où nl. mod. *zeil*).

Dans ces conditions, et tout considéré, il me paraît qu'on peut, sans témérité, supprimer le premier article (*segel*) du *FEW* et caser le lg. *siecle*, sous l'a. nord. *segl*, parmi les variantes de l'a. fr. *sigle*.

Liège.

Louis REMACLE.